

**COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 MAI 2018 A 18 H 30
AU PÔLE ADMINISTRATIF DE GEVREY-CHAMBERTIN, SALLE DES CLIMATS DE BOURGOGNE**

PRESENTS : PRÉSIDENT : Christophe LUCAND.

MEMBRES TITULAIRES : Gilles SEGUIN, Jean-Paul SÉRAFIN, Antonio COBOS, André DALLER, Evelyne GAUTHEY, Claude RÉMY, Bernard BOBROWSKI, Jean-Marc BROCHOT, Jean-Claude BELLINI, Gérard FRICOT, Lionel PAULIN, Yves RAGE (en remplacement de Sylvie VACHET), Didier TOUBIN, Pierre GALTIE, Ludovic MILLE, Dominique VÉRET, Danielle BÉLORGEY, Yves COGNET, Bernard CHOLET, Jean-François ARMBRUSTER, André ARZUR, Jean-François COLLAROT, Pascal BONVALOT, Didier GUILLEMARD, Bernard MOYNE, Marie-Josèphe VACHET, Sophie GALLOIS, Yves STIEFVATER, Mary QUINTALLET, Didier DANIEL, Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Christian HOQUET, Sylvaine BILLOTTE, Gérard TARDY, Jean-Luc ROBIOT, Alain CARTRON, Jean-Claude ALEXANDRE, Josiane MICHAUD, Gilles MUTIN, Claude LEFILS, Olivier BAYLE, Florence VÉDRENNE, Rémi VITREY, Alain FORNEROL, Ghislaine POSTANSQUE, Nicole GENEVOIX, Jocelyne FINCK, Hervé TILLIER, Didier PRORIOL, Umberto CHETTA, Christian ROUSSEL, Jean-Louis LEXTREY, Aleth DÉTOT, Muriel MONIER, Florence ZITO, Hubert POUILLON, Pascal BORTOT, Gilles GADESKI, Alexandre GARNERET, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Sylviane PAUL-MONCEAUX, Christian PARIS, Pascal GRAPPIN, Pierre-Alexandre PRIVOLT, Marcel JOBARD, Maurice CHEVALLIER, Claude CHARLES.

EXCUSES : Thomas CAGNIANT, François MARQUET, Sylvie VACHET, Léonard DILLENCHNEIDER, Gilles CARRÉ, Michel PERSONNIER, Anne SEGUIN, Gilles MALSERT, Olivier PIRAT, Alain TRAPET, Pierre LIGNIER.

POUVOIRS : François MARQUET a donné pouvoir à Gérard TARDY.

Léonard DILLENCHNEIDER a donné pouvoir à Dominique VÉRET.

Gilles CARRÉ a donné pouvoir à Danielle BÉLORGEY.

Michel PERSONNIER a donné pouvoir à Aleth DÉTOT.

Anne SEGUIN a donné pouvoir à Marie-Josèphe VACHET.

Gilles MALSERT a donné pouvoir à Christian HOQUET.

Olivier PIRAT a donné pouvoir à Jean-Luc ROBIOT.

PRESENTS POUR L'ADMINISTRATION :

Jérôme ZACCHIA, DGS, Ludovic BOURDIN et Ronan DURAND, DGAs.

Monsieur le Président remercie les participants de leur présence et procède à l'appel nominal.

1. Approbation du compte rendu du Conseil communautaire du mardi 10 avril 2018 et des relevés de décisions des Bureaux communautaires des 24 avril et 15 mai 2018.

Le compte rendu du Conseil Communautaire du 10 avril et les relevés de décisions des Bureaux communautaires des 24 avril et 15 mai 2018 sont adoptés à l'unanimité.

2- INTERVENTION DE MONSIEUR ZANDER, sociologue missionné par la CAF, pour l'expertise des besoins du territoire concernant les services petite enfance

Cette intervention était reportée au vu de l'indisponibilité de dernière minute de Monsieur ZANDER.

3- PROJETS DE DELIBERATIONS

C/18/77 - OBJET : CULTURE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Madame Ghislaine POSTANSQUE présentait cette délibération proposant la répartition des subventions retenues par la Commission des Affaires culturelles. Adoptée à l'unanimité.

C/18/78 - OBJET : TARIFS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE 2018/2019

Madame Ghislaine POSTANSQUE présentait cette délibération, en insérant les tarifs de location des instruments de musique ainsi que ceux de la chorale sur le site de Gevrey-Chambertin.

Adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions.

Eau potable

Monsieur Claude RÉMY présentait ces délibérations résultant de la reprise en régie de la compétence eau potable sur la totalité du territoire.

Monsieur Denis GAILLOT demandait la parole pour lire un texte au nom de de Monsieur Philippe BALIZET, ancien Président du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable des Hautes-Côtes, qui dénonce le choix de la Ville de Nuits-Saint-Georges de ne pas transférer la totalité des excédents financiers liés à cette compétence, contrairement aux anciens syndicats pour lesquels la loi l'impose.

Monsieur Pierre-Alexandre PRIVOLT intervenait pour faire part également de son incompréhension et regretter ce qui ne lui semble pas être un bon signe pour l'esprit communautaire.

Monsieur Gilles MUTIN apportait le point de vue de la Ville de Nuits-Saint-Georges et expliquait les raisons de ce choix essentiellement technique, que l'on retrouve dans la délibération du Conseil municipal qui a été envoyée à tous les élus.

Monsieur Jean-Claude ALEXANDRE prenait la parole pour confirmer cette position assumée techniquement par les élus nuitons qui se sont prononcés souverainement.

Monsieur Alain CARTRON regrettait des mots prononcés à son égard et qu'il juge inacceptables.

Monsieur Gilles SEGUIN posait aux maires concernés la question du montant de la dette reprise. Il était proposé la présentation d'un tableau récapitulatif le détail de cette dette pour le prochain Conseil.

À l'issue des débats les délibérations étaient mises au vote :

C/18/79 - OBJET : TRANSFERT DES RÉSULTATS DU BUDGET EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE NUITS-SAINT-GEORGES

Adoptée à l'unanimité moins 27 abstentions.

C/18/80 - OBJET : TRANSFERT DES RÉSULTATS DU BUDGET EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE PRÉMEAUX-PRISSEY

Adoptée à l'unanimité.

C/18/81 - OBJET : TRANSFERT DES RÉSULTATS DU BUDGET EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE VILLARS-FONTAINE

Adoptée à l'unanimité.

C/18/82 - OBJET : TRANSFERT DES RÉSULTATS DU BUDGET EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-FAYE

Monsieur Pierre-Alexandre PRIVOLT expliquait les raisons d'un transfert partiel à la demande du Conseil départemental, avec la nécessité de financer des travaux déjà engagés et bénéficiant d'un financement du Conseil départemental. Subvention adoptée à l'unanimité.

C/18/83 - OBJET : PROCÈS-VERBAUX DE MISE A DISPOSITION DES BIENS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Adoptée à l'unanimité.

C/18/84 - OBJET : APPEL À PROJET MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE « DÉVELOPPEMENT SOCIAL RURAL »

Monsieur Jean-Paul SÉRAFIN présentait cette délibération adoptée à l'unanimité.

C/18/85 - OBJET : TARIFS DES SORTIES PROPOSÉS PAR LA DIRECTION DES SOLIDARITÉS – CENTRE SOCIOCULTUREL

Madame Sylvie VENTARD présentait cette délibération adoptée à l'unanimité.

C/18/86 - OBJET : TARIFS DES ACTIVITÉS DE LOISIRS 2018/2019

Madame Sylvie VENTARD présentait cette délibération adoptée à l'unanimité.

C/18/87 - OBJET : OBJET : TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS – PÉRISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE ET JEUNESSE 2018

Madame Valérie DUREUIL présentait cette délibération issue du travail mené par sa Commission. Elle expliquait qu'il y avait nécessité d'harmoniser ces tarifs qui étaient très disparates dans les 3 anciennes Communautés ainsi que par la reprise de la gestion en régie des accueils du Sud-dijonnais.

La réflexion a été portée par un groupe de travail constitué au sein de la Commission Enfance-Jeunesse dont elle remerciait les participants pour le temps passé et pour leur engagement.

Elle en détaillait la réflexion et le travail. Les nouveaux tarifs étant désormais fixés par l'application d'un taux d'effort fonction des revenus familiaux et du nombre d'enfants à charge, avec pour but le maintien des recettes finançant le service.

Monsieur Alain CARTRON saluait la difficulté de l'exercice puisque l'on partait de 3 situations très différentes.

Madame Sylvaine BILLOTTE illustre ces évolutions.

Délibération adoptée à l'unanimité.

C/18/88 - OBJET : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ATTRIBUTION D'AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Présentée par Monsieur Pascal GRAPPIN qui précise qu'un règlement d'intervention spécifique sera présenté au prochain Conseil.

Monsieur Christian PARIS demandait la parole pour contester l'utilité de ces aides au regard des montants proposés. Il votera contre car cela lui semble ni juste, ni pertinent.

Monsieur Didier PRORIOL expliquait qu'il s'agit d'une occasion d'avoir la main sur ces dossiers et saluait le beau travail de la Commission.

Monsieur le Président rappelait qu'une enveloppe de 15 000 € a été budgétée.

Délibération adoptée avec 4 voix contre et 4 abstentions.

C/18/89 - OBJET : VÉHICULES DE FONCTION ET DE SERVICE

C/18/90 - OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS

C/18/91 - OBJET : RÉGIME INDEMNITAIRE FILIÈRE CULTURELLE

C/18/92 - OBJET : ORGANISATION DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : COMITÉ TECHNIQUE

C/18/93 - OBJET : ORGANISATION DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

C/18/94 - OBJET : SUBVENTION À L'AMICALE DES GRANDS CRUS, ASSOCIATION DU PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

C/18/95 - OBJET : INDEMNITÉS DE MISSIONS – REPAS

Monsieur le Président présentait ces délibérations relatives aux Ressources Humaines.

Adoptées à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président informait qu'il a demandé à Monsieur BROICHOT, Président de la CLECT, un point d'étape en Bureau et en Conseil communautaire sur l'avancée du travail. Il lui a été répondu que cela était prématuré.

Monsieur Jean-Marc BROCHOT faisait part de sa préoccupation également sur ce sujet et informait par ailleurs de la tenue de réunions territorialisées sur la thématique de la protection de la biodiversité et du développement durable afin de renforcer les liens avec les communes. Tous les élus sont bienvenus.

Monsieur Alexandre GARNERET posait la question d'une mutualisation possible des études relatives au contrôle sur la qualité l'air dans les établissements. Cela sera étudié mais les services de la Communauté de communes n'ont pas les moyens de porter un marché global.

Monsieur Pascal GRAPPIN rappelait l'invitation de la CCI le 18 juin 2018 pour un retour sur le diagnostic de la 1^{ère} phase concernant l'état des lieux sur la situation du commerce dans notre territoire.

Madame Valérie DUREUIL informait de la tenue d'un CDEN le 14 mai dernier qui a validé un retour à la semaine de 4 jours sur la totalité territoire. En conséquence, les NAP seront abandonnées dès la prochaine rentrée scolaire.

Elle remerciait Monsieur COITOUX pour sa coopération concernant la reprise en régie des accueils périscolaires du Sud-dijonnais.

Monsieur Jean-Claude BELLINI informait de la mise en place par l'Amicale des maires et anciens maires du Pays de Nuits-Saint-Georges d'un bus proposé aux 56 communes pour le déplacement à l'abbaye de Fontenay à l'occasion de la journée des maires du Conseil départemental le 5 juillet prochain.

Il évoquait également son souhait d'organiser une fois par an une journée champêtre avec les maires des 56 communes. Cette journée est proposée cette année le samedi 7 juillet 2018 à la carrière de Villars-Fontaine. Les invitations seront prochainement lancées.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président invitait chacun à se retrouver autour du verre de l'amitié.

La séance est levée à 20h45.